

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 02 DECEMBRE 2021

DELIBERATION N°2021.00522

**BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF - TARIFS APPLICABLES AU
1ER JANVIER 2022**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 25 novembre 2021

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 104

Nombre de pouvoirs : 15

Nombre de voix : 119

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI,
Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON,
Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET,
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER,
M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Henri BOUTHEON,
Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA,
M. Christophe CHALAND, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE,
Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE,
M. Germain COLLOMBET, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON,
M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX,
Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL,
M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS,
Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, Mme Véronique FALZONE,
M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS,
M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ
GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE,
M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Rémy GUYOT,
M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN,
Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH,
Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER,
M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Fabienne MARMORAT,
Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Solange MORERE,
Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE,

RECU EN PREFECTURE

Le 13 décembre 2021

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20211202-D20210052210

DATE D’AFFICHAGE :13 décembre 2021

M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, Mme Christel PFISTER,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI,
Mme Brigitte REGEFFE, M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI,
M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Louis ROUSSET, M. Jean-Marc SARDAT,
Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, Mme Corinne SERVANTON,
M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY,
Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES, M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN,
M. Julien VASSAL, Mme Eliane VERGER LEGROS

Pouvoirs :

M. Jean-Alain BARRIER donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à Mme Marie-Pascale DUMAS,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
Mme Catherine CHAPARD donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Jean DUVERGER donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,
M. Jacques GUARINOS donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à M. Patrick MICHAUD,
M. Yves LECOCQ donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
Mme Marie-Jo PEREZ donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,
Mme Nicole PEYCELON donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE,
Mme Eveline SUZAT-GIULIANI donne pouvoir à M. Christophe CHALAND,
Mme Marie-Christine THIVANT donne pouvoir à M. Jacques VALENTIN

Membres titulaires absents excusés :

Mme Audrey BERTHEAS, Mme Michèle BISACCIA, M. Jérôme GABIAUD,
M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance :

M. Tom PENTECOTE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 02 DECEMBRE 2021

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF - TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2022

Actualisation des tarifs d'assainissement collectif 2021

Le Conseil de Communauté du 05 novembre 2014 a approuvé le principe de détermination d'un tarif unique en matière d'assainissement collectif pour l'ensemble des communes de l'agglomération ainsi que les modalités de lissage de 2015 à 2026 pour atteindre ce taux unique au plus tard le 1^{er} janvier 2026.

Le Conseil Métropolitain du 28 janvier 2021 a validé l'évolution du tarif cible de la convergence tarifaire et son application pour les 52 communes de la Métropole (la commune de Caloire ne comptant que des assainissements non collectifs).

Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2022 sont repris dans le tableau des tarifs ci-annexé.

Actualisation du tarif de la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) au 1^{er} janvier 2022

Le Conseil de Communauté du 25 juin 2012 a approuvé la création de la PFAC, les modalités d'application, la fixation du taux de base (1 500 € à compter du 1^{er} juillet 2012) ainsi que les conditions d'évolution de ce taux en fonction de l'évolution de l'indice de la construction.

Compte tenu de cette évolution, le taux de base de la PFAC est fixé à 1 666 € à compter du 1^{er} janvier 2022.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré, approuve :

- **les tarifs de la redevance assainissement applicables au 1^{er} janvier 2022 tels que présentés dans le tableau ci-annexé,**
- **le taux de base de la PFAC applicable au 1^{er} janvier 2022.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU

TARIFS REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

COMMUNES	TARIFS 2022
ABOEN	Part fixe: 29,20 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,07 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,09 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 0,91 € HT/m ³
CHAGNON	Part fixe: 16,49 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,51 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,57 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,16 € HT/m ³
CHAMBOEUF	Part fixe: 20,13 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,23 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,25 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,07 € HT/m ³
CHAMBON FEUGEROLLES	Part fixe: 21,60 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,56 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,63 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,17 € HT/m ³
ETRAT (L')	Part fixe: 15,36 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,40 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,44 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,14 € HT/m ³
FIRMINY	Part fixe: 21,60 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,56 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,63 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,17 € HT/m ³
FOUILLOUSE (LA)	Part fixe: 20,96 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,54 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,59 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,14 € HT/m ³
FONTANES	Part fixe: 15,36 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,45 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,49 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,11 € HT/m ³
FRAISSES	Part fixe: 21,60 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,56 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,63 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,17 € HT/m ³

TARIFS REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

COMMUNES	TARIFS 2022
GIMOND (LA)	Part fixe: 19,65 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 0,89 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 0,91 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 0,73 € HT/m ³
MARCENOD	Part fixe: 21,60 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,56 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,63 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,17 € HT/m ³
PAVEZIN	Part fixe: 20,91 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,54 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,60 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,15 € HT/m ³
RICAMARIE (LA)	Part fixe: 21,60 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,56 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,63 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,17 € HT/m ³
ROZIER-CÔTES D'AUREC	Part fixe: 42,24 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,42 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,45 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,18 € HT/m ³
SAINT-BONNET LES OULES	Part fixe: 34,47 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,25 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,27 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,09 € HT/m ³
SAINT-CHRISTO EN JAREZ	Part fixe: 21,60 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,56 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,63 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,17 € HT/m ³
SAINT-GALMIER	Part fixe: 32,05 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,24 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,27 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,09 € HT/m ³
SAINT GENEST LERPT	Part fixe: 19,52 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,54 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,61 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,16 € HT/m ³

TARIFS REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

COMMUNES	TARIFS 2022
SAINT HEAND	Part fixe: 18,79 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,65 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,69 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,30 € HT/m ³
SAINT JEAN BONNEFONDS	Part fixe: 21,60 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,56 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,63 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,17 € HT/m ³
SAINT JOSEPH	Part fixe: 19,52 € HT Part proportionnelle : <u>pour les usagers non raccordés au SIAMVG</u> - de 0 à 120 m ³ 1,56 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,62 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,22 € HT/m ³
SAINT-MAURICE EN GOURGOIS	Part fixe: 29,87 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,54 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,56 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,41 € HT/m ³
SAINT-NIZIER DE FORNAS	Part fixe: 49,20 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,47 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,54 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,33 € HT/m ³
SAINT PAUL EN CORNILLON	Part fixe: 19,91 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,43 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,47 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,13 € HT/m ³
SAINT PRIEST EN JAREZ	Part fixe: 21,60 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,56 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,63 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,17 € HT/m ³
SAINT ROMAIN EN JAREZ	Part fixe: 15,36 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,50 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,55 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,16 € HT/m ³

TARIFS REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

COMMUNES	TARIFS 2022
SAINTE CROIX EN JAREZ	Part fixe: 21,60 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,56 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,63 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,17 € HT/m ³
SORBIERS	Part fixe: 15,36 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,67 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,72 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,43€ HT/m ³
TALAUDIERE (LA)	Part fixe: 21,60 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,56 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,63 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,17 € HT/m ³
TOUR EN JAREZ (LA)	Part fixe: 17,85 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,58 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,64 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,29 € HT/m ³
UNIEUX	Part fixe: 21,19 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,55 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,61 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,21 € HT/m ³
VALLA EN GIER (LA)	Part fixe: 21,60 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,56 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,63 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,17 € HT/m ³
VALFLEURY	Part fixe: 21,60 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,56 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,63 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,17 € HT/m ³
VILLARS	Part fixe: 15,36 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,37 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,41 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,12 € HT/m ³

TARIFS REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

COMMUNES	TARIFS 2022
<i>tarifs globaux comprenant le cas échéant le tarif du délégataire et/ou celui du syndicat assurant le traitement des eaux usées ainsi que celui de son délégataire</i>	
ANDREZIEUX-BOUTHEON	Part fixe: 21,49 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,41 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,45 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,15 € HT/m ³
CELLIEU	Part fixe: 21,60 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,56 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,63 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,17 € HT/m ³
CHATEAUNEUF	Part fixe: 23,61 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,82 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,87 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,58 € HT/m ³
DARGOIRE	Part fixe: 21,17 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,37 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,41 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,12 € HT/m ³
DOIZIEUX	Part fixe: 21,60 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,56 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,63 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,17 € HT/m ³
FARNAY	Part fixe: 15,36 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,52 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,56 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,11 € HT/m ³
GENILAC	Part fixe: 21,60 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,56 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,63 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,17 € HT/m ³

TARIFS REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

COMMUNES	TARIFS 2022
GRAND CROIX (LA)	Part fixe: 17,85 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,55 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,60 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,17 € HT/m ³
L' HORME	Part fixe: 21,60 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,56 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,63 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,17 € HT/m ³
LORETTE	Part fixe: 21,60 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,56 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,63 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,17 € HT/m ³
RIVE DE GIER	Part fixe: 21,60 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,56 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,63 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,17 € HT/m ³
ROCHE LA MOLIERE	Part fixe: 21,60 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,56 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,63 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,17 € HT/m ³
SAINT CHAMOND	Part fixe: 21,60 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,56 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,63 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,17 € HT/m ³
SAINT ETIENNE	Part fixe: 21,60 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,56 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,63 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,17 € HT/m ³

TARIFS REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

COMMUNES	TARIFS 2022
SAINT JOSEPH	Part fixe: 19,52 € HT Part proportionnelle : <u>pour les usagers raccordés au SIAMVG</u> - de 0 à 120 m ³ 1,56 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,62 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,22 € HT/m ³
SAINT MARTIN LA PLAINE	Part fixe: 21,60 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,56 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,63 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,17 € HT/m ³
SAINT PAUL EN JAREZ	Part fixe: 18,52 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,65 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,69 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,40 € HT/m ³
TARTARAS	Part fixe: 20,02 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,35 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,39 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,10 € HT/m ³
TERRASSE SUR DORLAY (LA)	Part fixe: 15,36 € HT Part proportionnelle : - de 0 à 120 m ³ 1,76 € HT/m ³ - de 121 à 6 000 m ³ 1,80 € HT/m ³ - > à 6 000 m ³ 1,43 € HT/m ³